

L'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) 2002 de Transparency International

Tableaux complémentaires et données comparatives

L'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) 2002, publié le 14 mai 2002, est basé sur des enquêtes conduites dans 15 pays émergents par Gallup International. L'ICPE 2002 a été réalisé dans 15 pays émergents: Argentine, Brésil, Colombie, Hongrie, Inde, Indonésie, Mexique, Maroc, Nigeria, Philippines, Pologne, Russie, Afrique du Sud, Corée du Sud et Thaïlande qui comptent parmi les pays intervenant de manière la plus importante dans le commerce et l'investissement avec les sociétés multinationales. Les questions se rapportent à la propension des entreprises des 21 principaux pays exportateurs à payer des pots-de-vin à des hauts fonctionnaires étrangers dans les pays émergents où ont lieu ces enquêtes.

Au total, 835 entretiens ont été réalisés entre décembre 2001 et mars 2002, principalement avec les directeurs des sociétés nationales et étrangères mais également avec les responsables des bureaux d'expertise comptable, les chambres de commerce binationales, les banques de dépôt nationales et étrangères et les cabinets juridiques spécialisés dans le droit commercial. Les questions de l'enquête faisaient référence à la façon dont les sociétés étaient perçues dans 21 pays.

L'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) 2002 de Transparency International

Pour les secteurs d'activité que vous connaissez, veuillez indiquer à quel point les sociétés des pays suivants sont susceptibles de payer ou d'offrir des pots-de-vin pour gagner ou conserver des contrats dans ce pays [pays de résidence de la personne interrogée] ?

Rang	Echantillon total	2002	1999	Convention OCDE (au 14 mai 2002)
		835	779	
1	Australie	8.5	8.1	Ratifiée
2	Suède	8.4	8.3	Ratifiée
3	Suisse	8.4	7.7	Ratifiée
4	Autriche	8.2	7.8	Ratifiée
5	Canada	8.1	8.1	Ratifiée
6	Pays-Bas	7.8	7.4	Ratifiée
7	Belgique	7.8	6.8	Ratifiée
8	Royaume-Uni	6.9	7.2	Ratifiée
9	Singapour	6.3	5.7	Non signée
10	Allemagne	6.3	6.2	Ratifiée
11	Espagne	5.8	5.3	Ratifiée
12	France	5.5	5.2	Ratifiée
13	Etats-Unis	5.3	6.2	Ratifiée
14	Japon	5.3	5.1	Ratifiée
15	Malaisie	4.3	3.9	Non signée
16	Hongkong	4.3	-**	Non signée
17	Italie	4.1	3.7	Ratifiée
18	Corée du Sud	3.9	3.4	Ratifiée
19	Taiwan	3.8	3.5	Non signée
20	Chine (République populaire de)	3.5	3.1	Non signée
21	Russie	3.2	- *	Non signée
	Sociétés nationales	1.9	- *	

La question portait sur la propension des sociétés des principaux pays exportateurs à payer des pots-de-vin à des hauts fonctionnaires dans les pays émergents faisant l'objet de l'enquête.

Un score parfait indiquant qu'il n'existe aucune propension à verser des pots-de-vin est de 10 points et par conséquent, le classement ci-dessous commence par les sociétés des pays qui sont perçues comme ayant une faible propension à verser des pots-de-vin à l'étranger. Toutes les données de l'enquête indiquent que les sociétés nationales dans les 15 pays sur lesquels porte l'enquête ont une très forte propension à verser des pots-de-vin, propension plus élevée que dans les sociétés étrangères

* non inclus en 1999

** inclus comme faisant partie de la Chine en 1999

La corruption par secteur d'activité

Dans quelle mesure les hauts fonctionnaires de ce pays [pays de résidence de la personne interrogée] sont-ils susceptibles d'exiger ou d'accepter des pots-de-vin par ex. pour les soumissions publiques, réglementations, octroi de licences dans les secteurs d'activité suivants ?

	2002
Echantillon total	835
Travaux publics et construction	1.3
Armement et défense	1.9
Pétrole et gaz	2.7
Biens fonciers/ Immobilier	3.5
Télécommunications	3.7
Production/ Transmission d'énergie	3.7
Industrie minière	4.0
Transport/ Entrepôts	4.3
Ind. pharmaceutique/ Soins médicaux	4.3
Ind. lourde	4.5
Banques et finances	4.7
Aérospatiale civile	4.9
Exploitation forestière	5.1
Informatique	5.1
Pêche	5.9
Ind. légère	5.9
Agriculture	5.9

Les barèmes correspondent aux moyennes de toutes les réponses allant de 0 à 10. 0 indique la perception de très hauts niveaux de corruption et 10 correspond à une corruption perçue comme nulle.

Il n'est pas possible d'établir des comparaisons précises entre les chiffres de 1999 et ceux de 2002 car les catégories ont été modifiées de façon significative.

La corruption par secteur d'activité – en fonction de l'importance de la corruption

Parmi les secteurs d'activité mentionnés précédemment, quels sont les deux secteurs dans lesquels les pots-de-vin les plus importants sont susceptibles d'être versés ?

	2002
Echantillon total	835
Travaux publics et construction	46%
Armement et défense	38%
Pétrole et gaz	21%
Banques et finances	15%
Biens fonciers/ immobilier	11%
Ind. pharmaceutique/ soins médicaux	10%
Production/ transmission d'énergie	10%
Télécommunications	9%
Informatique	6%
Exploitation forestière	5%
Ind. minière	5%
Transport/ entrepôts	5%
Ind. lourde	4%
Agriculture	3%
Pêche	3%
Aérospatiale civile	2%
c	1%

Les résultats reflètent le pourcentage des personnes interrogées qui ont mentionné le secteur particulier.

Cette question n'était pas posée dans l'ICPE 1999.

La Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales

Quelle est celle des affirmations ci-dessous qui décrit le mieux l'état de vos connaissances sur cette convention ?

	Enquête 2002							
	2002	1999	Sociétés étrangères	Sociétés nationales	Comptables	Chambres de Commerce.	Banques	Cab. Juridiques
Total	835	779	261 31%	261 31%	84 10%	71 9%	80 10%	78 9%
Je connais bien la convention	7%	6%	7%	4%	8%	13%	8%	12%
Je la connais un peu	12%	13%	12%	10%	18%	18%	9%	14%
J'en ai entendu parler	32%	43%	30%	33%	26%	28%	36%	38%
Je n'en ai pas entendu parler	42%	38%	44%	45%	40%	38%	41%	29%
Pas de réponse	7%	-	7%	7%	7%	3%	6%	6%

Savez-vous comment votre société répond aux exigences de la convention de l'OCDE ?

	2002	1999
Echantillon total	164	146
	%	%
Analyse critique des pratiques est en cours	13	19
Un programme de conformité existe déjà	35	
Aucune action nécessaire Ne s'applique pas	30	43
Aucune décision n'a encore été prise	13	18
Je ne sais pas comment la société répond	9	12
Pas de réponse	-	8

Solutions à la corruption

Si par un coup de baguette magique, vous pouviez éliminer la corruption de l'une des institutions suivantes, laquelle choisiriez-vous en premier ?

	2002
Echantillon total	835
Tribunaux	21%
Partis politiques	19%
Police	13%
Douanes	9%
Educatifs (écoles, universités)	7%
Impôts	6%
Secteur privé	4%
Permis de construire et urbanisation	4%
Services médicaux	3%
Réglementation sur l'emploi et le lieu de travail	2%
Services (téléphone, électricité, eau, etc.)	2%
Immigration & passeports	1%
Autres	3%

Sources d'information des personnes interrogées

Veillez indiquer de quelle source vous tenez cette information ?

Echantillon total	2002
	835
Information par les collègues, amis, clients	58%
Presse, rapports des médias	55%
Expérience personnelle	52%
Autres sociétés	38%
Expérience directe de personnes de votre société	34%
Sources gouvernementales et diplomatiques	13%
Internet	12%
Je ne sais pas / Autres	12%
Transparency International	8%

Niveau de corruption

En règle générale, y-a-t-il eu un changement dans le niveau de corruption exercée par les sociétés étrangères sur les hauts fonctionnaires dans ce pays [pays de résidence de la personne interrogée] au cours des 5 dernières années ?

	2002	1999
Echantillon total	835	779
	%	%
Augmentation significative	10	
Augmentation légère	13	
Augmentation totale	23	33
Niveau stable	37	22
Baisse légère	21	
Baisse significative	6	
Baisse totale	27	25
Je ne sais pas	13	20

Les changements et les développements concernant l'un des facteurs suivants ont-ils contribué de façon significative à [une augmentation du niveau de corruption exercée par les sociétés étrangères sur les hauts fonctionnaires au cours des 5 dernières années] ?

	2002
Tolérance publique en matière de corruption	67%
Détérioration de l'autorité de la loi	59%
Immunité des hauts fonctionnaires	53%
Contrôles inappropriés du blanchiment d'argent	49%
Bas salaires dans le service public	44%
Détérioration des pratiques d'attribution de marchés publics	35%
Accroissement du manque de transparence dans la vie publique	34%
Privatisation des biens publics	32%
Augmentation de la mondialisation et de la concurrence	28%
Changement dans le financement des partis politiques	23%
Augmentation de la libéralisation financière	19%
Restrictions imposées aux médias	6%
Autres	2%

Cette question a été posée à tous ceux qui ont répondu que le niveau de corruption exercée par les sociétés étrangères sur des hauts fonctionnaires avait **augmenté légèrement ou de façon significative** au cours des cinq dernières années.

Les changements et les développements dans l'un des facteurs suivants ont-ils contribué de façon significative à [une baisse du niveau de corruption exercée par les sociétés étrangères sur des hauts fonctionnaires au cours des 5 dernières années] ?

	2002
Plus grande liberté de la presse	52%
Enquêtes gouvernementales contre la corruption	48%
Transparence plus importante des gouvernements	47%
Améliorations dans la gestion des entreprises	42%
Contrôles plus sévères du blanchiment d'argent	39%
Augmentation de la mondialisation et de la concurrence	38%
Améliorations dans les pratiques d'attribution de marchés publics	33%
Privatisation des biens publics	33%
Plus grande responsabilité des fonctionnaires	33%
Augmentation de la libéralisation financière	29%
Changement dans le financement des partis politiques	10%
Autres	1%

Cette question a été posée à tous ceux qui ont répondu que le niveau de corruption exercée par les sociétés étrangères sur des hauts fonctionnaires avait **baissé légèrement ou de façon significative** au cours des cinq dernières années.

Autres moyens de s'obtenir des avantages déloyaux

Dans les secteurs d'activité que vous connaissez, existe-t-il d'autres moyens déployés par certains gouvernements pour octroyer des avantages à leurs sociétés ?

Echantillon total	2002	1999
	835	779
	%	%
Oui	68	69
Non	26	31
Pas de réponse	7	-

Les « autres moyens » sont les moyens différents de la corruption utilisés pour exercer une influence déloyale sur le commerce international et l'investissement.

Autres moyens que les gouvernements utilisent de s'octroyer des avantages déloyaux

Quels moyens utilisent ces gouvernements ?

Echantillon total	2002	1999
	567	537
	%	%
Pressions diplomatiques ou politiques	66	53
Pressions financières	66	45
Politique commerciale, tarification etc.	66	49
Aide étrangère conditionnelle	54	35
Menace de réduction de l'aide étrangère	46	-*
Contrats conditionnels de défense ou d'armement	41	28
Faveurs/cadeaux aux officiels	39	36
Aide conditionnelle à la scolarité, l'éducation, la santé	22	16
Autres moyens	8	11
Pas de réponse	5	2

* compris dans l'aide étrangère conditionnelle en 1999

Pays faisant appel à des moyens déloyaux pour gagner ou conserver des contrats

Quels sont les trois gouvernements principaux que vous associez aux pratiques telles que celles mentionnées ci-dessus [autres moyens que la corruption utilisés pour gagner des avantages déloyaux dans le commerce et l'investissement internationaux] ?

	2002
Echantillon total	567
	%
Etats-Unis	58
France	26
Royaume-Uni	19
Japon	18
Chine	16
Russie	13
Ce pays	12
Allemagne	11
Espagne	9
Italie	5
Taiwan	5
Corée du Sud	4
Suisse	4
Malaisie	3
Canada	3
Pays-Bas	3
Singapour	1
Belgique	1
Australie	1
Autriche	1
Hongkong	1
Suède	< 1

Les barèmes reflètent le pourcentage de réponses selon lesquelles le pays figure parmi les trois pays cités comme étant principalement associé à d'autres pratiques déloyales.

Qu'est-ce que l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs ?

L'Indice de Corruption des Pays Exportateurs classe les principaux pays exportateurs en fonction du degré selon lequel les sociétés internationales ayant leur siège social dans ces pays sont susceptibles de verser des pots-de-vin à de hauts fonctionnaires des principaux pays émergents. En ce sens, il mesure le niveau de corruption dans les pays où sont versés des pots-de-vin. Les pays sont classés selon un barème moyen établi à partir des réponses données par les personnes interrogées à la question « dans les secteurs d'activité que vous connaissez le mieux, veuillez indiquer dans quelle mesure les sociétés des pays suivants sont susceptibles de verser ou d'offrir des pots-de-vin pour gagner ou conserver des contrats dans ce pays ? »

Les 21 pays exportateurs retenus pour l'ICPE sont les suivants : Australie, Autriche, Belgique, Canada, Chine, France, Allemagne, Hongkong, Italie, Japon, Malaisie, Pays-Bas, Russie, Singapour, Corée du Sud, Espagne, Suède, Suisse, Taiwan, Royaume-Uni, Etats-Unis ainsi que « ce pays » (pays émergent où réside la personne interrogée). L'enquête comprend également un certain nombre de questions sur la prévalence de la corruption exercée par des sociétés étrangères dans différents secteurs, sur les niveaux de connaissance de la Convention de l'OCDE contre la corruption de fonctionnaires étrangers et sur les politiques mises en œuvre par les sociétés pour appliquer la législation résultant de cette convention. Lors de la réalisation de cette enquête, TI a été conseillé et guidé par un comité d'organisation formé d'experts internationaux parmi les plus éminents en matière de corruption, d'économétrie et de statistiques. Gallup International garantit la plus haute qualité professionnelle en matière d'enquêtes.

Où et quand l'enquête a-t-elle été réalisée ?

L'ICPE 2002 a été réalisé par Gallup International dans 15 pays émergents à partir d'un total de 835 entretiens, comprenant des entrevues avec 261 directeurs de sociétés étrangères, 261 directeurs de sociétés nationales, 84 responsables de bureaux d'expertise comptable, 71 représentants des chambres de commerce binationales, 80 responsables de banques nationales et étrangères de dépôt et 78 cabinets juridiques spécialisés dans le droit commercial.

L'enquête a été menée de décembre 2001 à mars 2002 dans les pays suivants: Argentine, Brésil, Colombie, Hongrie, Inde, Indonésie, Mexique, Maroc, Nigeria, Philippines, Pologne, Russie, Afrique du Sud, Corée du Sud et Thaïlande. Ces pays représentent plus de 60 % de l'ensemble de l'investissement étranger direct dans les pays en développement. Malheureusement, il n'a pas été possible de mener l'enquête en Chine, le plus grand des pays émergents, en raison des difficultés inhérentes à l'organisation d'une enquête sur ce sujet en Chine.

Comment le classement de l'ICPE par secteur industriel a-t-il été réalisé ?

Dans l'ICPE 2002, deux questions ont été posées : (a) Dans quelle mesure les hauts fonctionnaires de ce pays sont-ils susceptibles d'exiger ou d'accepter des pots-de-vin, par exemple pour les soumissions publiques, réglementations, octroi de licences dans les secteurs d'activité suivants ? (b) Parmi les secteurs d'activité mentionnés, quels sont les deux secteurs dans lesquels les pots-de-vin les plus importants sont susceptibles d'être versés ?

Cette deuxième question a été insérée dans l'ICPE 2002 pour vérifier s'il y avait des différences entre la fréquence et l'importance des pots-de-vin. Il est apparu que les travaux publics et de construction constituaient le secteur où prévalait le versement de pots-de-vin à la fois en terme de fréquence et d'importance des versements. Le secteur de l'armement et de la défense a pris la deuxième place des secteurs les plus enclins à la corruption selon les réponses des personnes interrogées sur les deux questions.

Pourquoi TI s'est-elle particulièrement intéressée à la corruption dans les économies des pays émergents ?

L'enquête de l'ICPE a été menée exclusivement dans les pays émergents car le travail de TI est ciblé dans une large mesure sur la corruption internationale affectant les pays en développement et les pays en transition. En outre, compte tenu des niveaux élevés de corruption dans ces pays, l'ICPE est réalisé par le biais d'entrevues avec les principaux responsables d'entreprises résidant dans les pays dans lesquels on a le plus largement conscience de la corruption et non au niveau des sièges sociaux internationaux.

Quelle est la signification de la Convention de l'OCDE contre la corruption des fonctionnaires étrangers dans les transactions commerciales internationales ?

La Convention de l'OCDE est entrée en vigueur en février 1999 et, en mai 2002, elle était ratifiée par 34 des 35 pays signataires. Ces pays représentent plus des trois quarts du commerce mondial. La Convention dénonce la corruption des fonctionnaires étrangers. L'ICPE prend en compte la corruption exercée directement par les entreprises internationales à l'étranger, la plupart d'entre elles ayant leur siège social dans les pays dont les gouvernements sont signataires de la Convention de l'OCDE. Pour que la convention soit efficace, des codes de conduite contre la corruption doivent être mis en œuvre non seulement au niveau des sièges sociaux des sociétés mais également dans leurs filiales, leurs succursales à l'étranger et chez leurs partenaires locaux. Cela nécessite une formation "sur le terrain" ainsi que dans le pays où la société a son siège social. En 2002, trois ans après l'entrée en vigueur de la Convention, seulement 7 % des personnes interrogées connaissaient la Convention alors que 12 % d'entre elles ont affirmé qu'elles en avaient entendu parler. Les chiffres sont les mêmes que dans le premier ICPE réalisé en 1999. Pour de plus amples informations sur la Convention de l'OCDE, veuillez consulter :

<http://www1.ocde.org/daf/nocorruption/ref.htm>

Qui a financé l'ICPE ?

Transparency International est une organisation financée par des agences gouvernementales, des fondations, et des entreprises. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site Internet de TI: { **HYPERLINK** <http://www.transparency.org> } et le rapport annuel de TI à la page Internet suivante : { **HYPERLINK** http://www.transparency.org/about_ti/annual_rep/index.html }

Que peut faire un pays pour améliorer son classement dans l'ICPE?

Les principaux pays exportateurs peuvent édicter des lois condamnant la corruption mais ils doivent également mettre ces lois en vigueur. Cela signifie qu'il faut donner les moyens garantissant que les enquêtes et les poursuites en justice seront mises en place. Cela signifie également des campagnes d'éducation plus sévères pour assurer que le secteur industriel sait que la corruption est illégale aussi bien au niveau national qu'international et qu'il faut introduire des codes de respect des mesures de lutte contre la corruption dans toutes les filiales des entreprises dans le monde entier et apporter une formation adéquate.

Pourquoi le classement de l'ICPE ne porte-t-il pas sur les sociétés plutôt que sur les pays ?

Il existe plus de 60 000 sociétés multinationales opérant dans le monde. Il serait pratiquement impossible de mesurer et de classer toutes ces sociétés. En demandant aux principaux responsables d'entreprises de répondre aux questions sur les sociétés d'un pays particulier plutôt qu'en leur demandant de nommer les sociétés, l'enquête a pu cibler les comportements clairement identifiables plutôt que les cas spécifiques.